



Héritage de mon parrain décédé

Par **martinno**, le **07/08/2016** à **08:40**

Bonjour,

Mon parrain est décédé il y a plusieurs années. Je me souviens qu'il disait : je ne t'oublierai lors de mon héritage, et le jour de son décès : rien .

Comment savoir si j'étais sur son testament ? et si j'avais le droit à quelque chose ?

Merci.

Par **fabrice58**, le **07/08/2016** à **09:59**

Etes vous sûr qu'il a rédigé un testament ?

Il avait des enfants, des frères, des soeurs, des neveux ?

S'il avait rédigé un testament, le notaire vous aurait convoqué, encore fallait il aussi qu'il y ait un actif supérieur au passif.

Par **martinno**, le **11/08/2016** à **18:18**

Bonjour ,oui je pense qu'il avait fait un testament , tout était réglé avec son notaire : don de maisons , d'appartement ...Il avait des enfants et petits enfants et j'étais sa nièce par alliance : mon père (décédé)et sa femme (décédée)étaient frère et soeur.Merci de votre réponse .

Par **youris**, le **11/08/2016** à **18:53**

Bonjour,

Si le notaire ne vous a pas contacté, c'est que vous ne figurez pas dans son éventuel testament.

Vous pouvez contacter le notaire.

Salutations

Par **martinno**, le **12/08/2016** à **07:36**

Merci ! et bonne journée !